

L'ORAISON « OBSECRO TE DULCISSIME JESU »

Pour répondre au désir exprimé par plusieurs confrères, nous reproduisons des *Etudes ecclésiastiques* de décembre 1912, les renseignements suivants :

« Au commencement de son pontificat, Pie IX, le 11 décembre 1846, avait attaché une indulgence de trois ans à la récitation par les prêtres, après la sainte messe, de l'oraison *Obsecro te Dulcissime Jesu*, etc., qui se trouve souvent dans la liste des prières que l'on propose à la dévotion du célébrant. Cette prière offre cela de particulier qu'elle relie le sacrifice sanglant du Calvaire à sa répétition d'une façon réelle, mais non sanglante, sur le saint autel, et demande la rémission des fautes par la Passion du Sauveur et sa Mort qui est son soutien, sa joie, le salut de son âme et la douceur de son cœur. On demandait donc d'accorder à cette prière la rémission de toutes les fautes que la fragilité humaine avait fait commettre dans la célébration du Saint-Sacrifice, comme Léon X l'avait accordé pour le Bréviaire. Pie X soumit cette demande au Saint-Office et, sur un rapport favorable, accorda, le 29 août 1912, que tous les prêtres bien disposés, *rite dispositi*, récitaient à genoux, s'ils n'en sont pas empêchés, cette oraison après la célébration de la sainte messe obtiendront la rémission de toutes les fautes que la fragilité humaine leur aurait fait commettre. Il déclare aussi toujours en vigueur l'indulgence de trois ans accordée par Pie IX. »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Son Éminence au Cap de la Madeleine. — Son Éminence le Cardinal Bégin a présidé, dimanche dernier, au Cap de la Madeleine, les belles fêtes du IIe Centenaire de la fondation du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap.

Cérémonie de la tonsure. — Samedi, le 11 septembre, à la Chapelle du Grand Séminaire, Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, assisté de M. le Chanoine Gignac, directeur du Grand Séminaire, et de M. l'abbé Léon Fortier, a conféré la tonsure aux séminaristes dont les noms suivent :

MM. les abbés Émile Beaudry, Albert Bérubé, Albert Binet, Joseph Bolduc, Omer Caron, Eudore DeBlois, Arthur Douville, Albert Gosselin, Léon Olivier, Jules Roy, Joseph Turcotte, Ulric Turcotte, Émile Turmel, Eméry Pepin, Joseph Anctil, Léon Dumais, Benoît Dumais, Gilbert Dupuis, Albert Fortier, Charles Frève, Amédée Giasson, Louis-Émile Hudon, François-Xavier Jean, Georges Roy, Charles-Eugène Blais, Thuribe Grégoire, Armand Jutras, Alphonse Laflamme, Joseph-Wilfrid Moreau,